



Déclaration liminaire au CREA du Grand-Est du 24 novembre 2016

Notre représentation intersyndicale FO-Enseignement Agricole, SNETAP-FSU, SYAC-CGT, dénonce l'indigence des documents qui nous ont été transmis, tel celui des effectifs relatés sur une page sans précision aucune des variations territoriales et locales. Une information plus complète des conditions de la rentrée permettrait de mieux apprécier les évolutions des structures.

Faut-il voir dans cette indigence une relégation de l'Enseignement Agricole dans les priorités du ministère dont vous êtes le représentant dans cette région. A partir de ce constat d'échec nous souhaiterions que soit abordé à nouveau la réorganisation de l'administration de territoriale de l'Etat pour garantir une administration de réelle proximité.

D'autre part, suite à nos actions conjointes du 23 novembre, dans le cadre de la discussion sur la réforme des obligations réglementaires de service des enseignants, nous déplorons le déni du ministère sur une réalité reconnue par lui-même et confirmée par le « rapport de l'observatoire du travail enseignant dans les établissements de l'enseignement agricole public » du CGAER.

On ne peut poursuivre les réformes actuellement mises en place sans tenir compte des conséquences (comme le fait le ministère) sur le travail des enseignant.e.s ; le projet du ministère se révèle en totale incohérence avec les objectifs affichés, à savoir une meilleur prise en charge des élèves, en particulier pour ceux qui sont en difficulté.

Tous ces éléments vont conduire, à l'appel de intersyndicale FO-Enseignement Agricole, SNETAP-FSU, SUD-Rural Territoires, SYAC-CGT, à la mise en œuvre de la rétention administrative des notes de CCF.